

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Depuis 1738 que Séguin, de Mende, a établi l'industrie des fleurs artificielles à Paris, ce commerce a pris une singulière importance. On peut dire que la *fausse fleur* — ainsi l'appelaient nos grand'mères — a atteint aujourd'hui l'apogée de la perfection, puisqu'on la confond facilement avec la fleur naturelle. Même apparence, même parfum souvent, le toucher seul diffère : aussi peut-on les placer de pair en élégance et les faire marcher de front dans le royaume de la mode.

Cela est si vrai, que la fleur artificielle suit la marche de la nature, c'est-à-dire l'éclosion des fleurs nouvelles. Les violettes, les coucous, les giroflées, les primevères ont été les premières faveurs du printemps, et les fleuristes se sont mises d'accord en se montrant aussi habiles créatrices que lui. Puis on a successivement vu apparaître la rose de mai, le muguet, le lilas, qui pendant quelque temps ont été les fleurs favorites. Ensuite sont arrivées l'aubépine, le coquelicot, le bluets, le bouton d'or, la petite marguerite des prés, avec toutes les variétés de fruits des haies, qu'on imite dans la perfection. Enfin nous voici à l'époque de l'année où la nature est si prodigue en fait de fleurs et bientôt de fruits ; eh bien, les maisons de fleurs artificielles ne sont pas en arrière, ce qui permet au monde élégant de porter autant de fleurs qu'il peut lui convenir de le faire ; les occasions et les prétextes ne manquent pas, on le sait. La fleur fait partie intégrante de la toilette pour hommes, femmes, domestiques et chevaux !... On l'aime et l'on en met partout.

Nous ajouterons quelques mots à ce qui précède en faveur des *MODISTES*, car de tous les corps d'état mis en réquisition par les modes, c'est celui qui emploie le plus de fleurs. Au surplus, nous devons déclarer, à leur louange et en faveur de leur bon goût, qu'elles se conforment très-attentivement au précepte émis

par nous en commençant. Elles ne commettront pas volontiers l'hérésie de garnir un chapeau avec d'autres fleurs ou fruits que ceux de la saison. Quant à ces derniers, comme les cerises sont les seuls fruits du moment, les modistes n'en prennent pas d'autres ; bientôt viendront les groseilles, puis le cassis et le raisin auront leur tour, mais en août seulement.

La rose, cette reine des fleurs, avec ses mille et mille variétés qui causent d'indicibles émotions à l'amateur, n'a pas été mentionnée par nous à dessein, parce qu'en matière de modes elle est comptée comme étant de toute saison. Il n'y a pas, pour la porter, d'époque déterminée.

Le bleu marine et le rouge continuent de faire prime et voici, sous ce rapport, un chapeau qui ne manque pas de caractère : — La passe de capote est en paillason ; le fond mou est en gaze quadrillée, bleu marine, formant un petit bavolet tout plissé ; une traverse en paille sépare le fond du bavolet, rejoignant la passe. Touffe de cerises, de plusieurs teintes, groupées sur le sommet un peu de côté ; autre touffe dans le bas du chapeau sur le côté du bavolet. Des barbes mentonnières en gaze, bordées de franges, prennent pied sous le bavolet dont elles garnissent le dessous. Bandeau de cerises coupant une ruche de gaze pour le devant du chapeau.

Décidément cette gaze est charmante, de quelque façon qu'on l'emploie ; rien de joli, par exemple, pour un chapeau de jeune

femme, comme une couronne de muguet très-fournie, encadrant un fond mou en gaze bleue ou rose. Pour un chapeau de demi-deuil, nous recommandons ce modèle : — Paillason de forme capote, garni d'un large nœud alsacien en gaze quadrillée noire, mélangée de valenciennes ; sous le bavolet, une ruche de valenciennes, et dessus, un nœud de gaze coquettement fait. Sous la passe doublée de gaze, un tour de tête en valenciennes ruchée ; des barbes de même dentelle sont disposées de façon à être nouées sur le côté avec un petit nœud de



P. N° 313. — TOILETTE DE JARDIN.

gaze, et l'une d'elles doit être rejetée sur l'épaule d'où elle retombe derrière.

L'année dernière, nous signalions à nos lectrices de jolies coiffures du matin, pour jeunes femmes, composées de foulard et de dentelle ou broderie anglaise. Aujourd'hui, nos LINGÈRES parisiennes nous fournissent de ravissants modèles dans lesquels la gaze susdite entre comme principe fondamental. Citons une petite fanchon Marie-Stuart en gaze bleu ciel, garnie de guipures de soie crème et de ruches de même étoffe, que l'on fixe derrière la tête au moyen d'un nœud assorti formant le catogan; des barbes mentonnières encadrées de dentelle assortie complètent la coiffure.

Ce sont encore des pouffs et coiffures d'aspects variés, mélangés de velours et de dentelle épaisse, faisant opposition à la gaze transparente et de nuance vive, rouge par exemple.

Le large col rabattu est de nouveau sur le tapis; on en parle, on le voit, on le porte, et il faut ajouter qu'il est seyant. Que faut-il donc de plus pour le faire réussir? Bien des tentatives infructueuses ont été faites pour établir ce col au nombre des élus de la mode; mais les femmes ont montré trop de mauvais vouloir pour l'accepter. Impossible de leur faire abandonner le col droit à coins brisés. Cependant, nous réussissons peut-être à tenter quelques-unes, en annonçant les larges cols de guipure, avec manchettes « mousquetaire » assorties. Un beau nœud de

cravate en gaze avec cela, et voilà une parure complète, dont nous conseillons l'adoption.

La broderie envahit de plus en plus le domaine de la mode. Les costumes en toile sont tout en broderie, ou garnis de volants brodés; on les mélange souvent de dentelle de Mirecourt, ce qui est très-élégant. Il y a des galons brodés en relief de deux tons, en soie plate, pour garnir les robes de soie; c'est une nouveauté extrêmement riche, quoique simple d'apparence.

Le galon chevron ombré est de la dernière nouveauté; on le fait assortir à la toilette. Il y a aussi des galons à jour en acier, et de toutes couleurs, avec franges assorties.

A propos de franges, il s'en fait tous les jours de nouvelles; la frange de chenille est une nouveauté à indiquer; nous mentionnerons également un modèle de frange de soie vraiment superbe, surnommé « sablier-pomponnette ». Les hautes franges à petits glands, pour écharpes-tabliers, fichus et garnitures diverses, ayant cinquante centimètres de largeur, sont fort appréciées par les couturières, qui en tirent de gracieuses combinaisons.

Nous avons commencé notre revue en parlant de fleurs; terminons-la de même, en citant une toilette de courses qui a fait sensation dernièrement dans l'enceinte du pesage: elle était en faille lilas, garnie de branches de lilas blanc... Que n'ose-t-on pas aujourd'hui!

MARY D'AUBERVILLE.

MODES ET LINGERIE

G. N° 641.

1. Chapeau rond pour petite fille. — Paille anglaise bordée et entourée de ruban bleu marine, avec plume teintée placée derrière.

2. Chapeau de paille pour petite fille. — Calotte arrondie et passe relevée d'un côté. Celle-ci est doublée d'un ruban rouge coulé, avec groupe



1. Chapeau rond pour petite fille.

de muguet contre la partie relevée et nœud de ruban sur l'arrière. Ruban assorti drapé autour de la calotte, avec des bouclettes posées droites sur le côté. Fine guirlande de muguet courant tout autour.

3. CHAPEAU Marie-Stuart. — Le fond arrondi est en paille, la passe en soie et gaze crème coulé; le bord est soutenu par un fil de laiton recouvert en bleu ciel et fortement incliné au milieu. Ruche de crêpe lisse crème sous la passe, avec roses d'un côté et nœud de ruban bleu pâle de l'autre. Groupe de coques de gaze bleue disposées sur le sommet de la coiffure et boucles pendantes derrière, avec branche de roses.

4. Coiffure d'appartement en tulle crème. — Fond mou, étroit des côtés, se prolongeant bas derrière; celui-ci est entouré d'un double rang de

dentelles crème, cousues pied contre pied, avec un ruban rose tordu et noué derrière, de manière à former des boucles et bouts pendants. Nœud



2. Chapeau de paille pour petite fille.

de ruban sur le côté de la passe, soulevant la dentelle en un coquillé; barbes assorties fixées derrière.



3. Chapeau Marie-Stuart.

5. Bonnet-coiffure. -- Double couronne de feuillage et de roses variées,



5. Bonnet-Coiffure.

6. Fichu et sous-manche en guipure de soie de couleur crème, posée



4. Coiffure d'appartement.

contournant un fond de dentelle crème, et barbes de dentelle assorties.



6. Parure en guipure de soie.

piéd contre piéd avec une natte de gaze bleue se terminant par un nœud.

CHRONIQUE MONDAINE

Avec le soleil sortent les fraîches toilettes et les modes nouvelles. Chacun veut se mettre à l'unisson de la saison et faire sa cour au renouveau, à ce point que la préoccupation dominante du jour est encore la coupe d'une jupe ou la nuance d'un pantalon.

Parlons donc modes. Quel sujet, d'ailleurs, est mieux fait pour ranger du côté de la chronique l'attention du lecteur? Il met immédiatement de votre côté les femmes, car leur attention s'attache, comme leur corsage, avec un nœud de ruban, et aussi les hommes, puisqu'il est question d'elles. Il est bien certain que ce qui intéresse le plus une femme est encore sa robe, et de là sans doute la place si grande que tient l'article toilette dans les conversations de salon. S'il ne sait pas traiter à propos ce chapitre, le causeur le plus brillant peut être sûr qu'il laissera bien vite son auditoire et verra les suffrages féminins s'éloigner de lui. Nos pères, bien autrement raffinés que nous dans l'art de plaire, n'ignoraient pas cette nuance, et ils s'appliquaient à poser une mouche à point ou à dissertar à souhait sur un bout de dentelle.

Les correspondances privées de l'ancien régime témoignent, à chaque page, de la sollicitude des hommes pour la parure des femmes. Louis XVIII se ressentait de ces habitudes de la vieille monarchie quand il inspectait la toilette de la comtesse de Cayla, toutes les fois que celle-ci devait paraître à quelque grande réception. C'est ainsi qu'un soir il plaça dans les cheveux de la comtesse, se rendant chez la duchesse de Berry, une anémone en diamants qui mit en émoi, huit jours durant, la cour et la ville.

Le duc d'Orléans était, en matière de toilette féminine, de l'école de Louis XVIII. N'a-t-il pas dit, en effet, qu'on n'était un parfait gentilhomme, — mettez *gentleman*, puisque nous sommes en République, — que lorsqu'on savait donner au besoin un coup d'épée aux hommes et poser à propos un nœud de ruban aux femmes?

Il faut aimer la mode parce qu'elle donne constamment aux femmes une nouvelle jeunesse, et celles qui la dédaignent conspirent contre leur véritable intérêt. C'est la mode, en effet, qui est le principe de la beauté factice, bien plus attrayante que la beauté naturelle, parce qu'elle est variée. C'est grâce à elle, et à elle seule, qu'on peut plaire beaucoup et longtemps; car une femme qui s'y connaissait l'a remarqué: il vaut mieux n'être jamais que charmante, mais de mille façons, que d'être toujours superbe de la même manière.

La grande attraction du moment est le Salon de peinture; c'est là le *raout* par excellence, le centre où afflue chaque jour la vie sociale de onze à cinq heures, le terrain où se déploient les manifestations de la mode. Là on rencontre ses amis, on noue des relations ou on en retrouve d'anciennes qu'on croyait perdues, on apprend à mettre des noms sur des visages, on présente, on est présenté, et ainsi allant de tableau en tableau, de statue en statue, assis, levé, arrêté, ambulat, dans le jardin ou dans les salles, on vit en quelques heures plus qu'ailleurs en un mois.

Il y avait, tous ces jours-ci, abondance de jolies toilettes au Salon, de style original et de coupe choisie. Les rayures étroites, le ton tranchant sont fort à la mode et donnent des costumes d'un effet charmant. Les rayures amincissent et font valoir la taille en l'allongeant. Par contre, les carreaux, les grands dessins à arabesques, à bouquets, conviennent surtout aux femmes grandes, car ils étoffent et diminuent la taille en apparence.

Il y a, d'ailleurs, sur tout ceci des principes qu'une femme soucieuse de bien s'habiller et de faire valoir sa beauté doit connaître. Ainsi le blanc grossit et le noir amincit; les corsages plats sont favorables aux femmes qui ont de l'embonpoint, et les corsages froncés à celles qui sont maigres. Les visages allongés doivent adopter les bandeaux relevés, les coiffures bouffantes; et les vi-

sages ovales, plutôt celles qui encadrent. Que sais-je encore? C'est tout un code de l'art de se rendre belle, que les jolies mondaines doivent savoir par cœur.

Le beau monde n'est pas seulement représenté brillamment chaque jour au Salon devant la cimaise, il l'est encore au-dessus. Le nombre des exposants qui appartiennent aux classes sociales les plus élevées de la société augmente chaque année. L'aristocratie a ses Rosa Bonheur et ses Meissonnier, et se pique tout à la fois d'aimer les arts et de les cultiver.

Le grand événement de la quinzaine a été la mort inattendue de M. Ricard. Je n'ai point à juger ici, au point de vue politique, le ministre de l'intérieur à qui il a été fait, du reste, de sympathiques et pompeuses funérailles; je raconterai seulement un trait de l'homme qui peindra ses qualités privées et pourra faire apprécier son caractère.

Une fois, de grand matin, son domestique entra dans son cabinet de travail, lui disant qu'il y avait un sergent-fourrier qui demandait instamment à lui parler.

M. Ricard était fort occupé. Cependant, rompant lui-même la consigne qui le rendait inaccessible au premier venu, dans ce point d'interrogation: « Que peut me vouloir ce soldat? » il se leva de son bureau et alla au-devant du visiteur.

— Que me voulez-vous, mon brave? demanda-t-il au militaire qui portait la capote d'infanterie aux doubles galons d'or.

Celui-ci semble d'abord paralysé par l'émotion. Son hôte l'encourage. Il finit par murmurer quelques mots:

— Vendéen!... la grenouille mangée!... fusillé avant huit jours.

— Voyons, remettez-vous, je ne suis pas votre colonel. Vous êtes venu pour me parler, je vous écoute...

Alors le sergent-fourrier raconte, d'un accent tout ému, que passionnément épris d'une jeune fille qu'il veut épouser, son temps fini, il s'est laissé entraîner dans quelques dépenses... et qu'il manque trois cents francs à la masse qu'il est chargé d'administrer pour le compte de sa compagnie. Il supplie M. Ricard de les lui prêter s'il ne veut pas voir un compatriote, un soldat déshonoré, un homme perdu et une pauvre fille à la rivière.

M. Ricard, touché par cet accent, par la sincérité de cet aveu, par la pensée des terribles conséquences que peut avoir la faute, va prendre quinze louis dans son bureau, les enveloppe dans un morceau de papier et les porte au soldat, qui les reçoit avec une effusion de reconnaissance presque mêlée de larmes.

— Ah! monsieur! s'écrie-t-il, vous sauvez deux existences... et plus encore que cela, l'honneur des galons; je vais écrire à mon vieux père, un ancien soldat comme moi... et, avant huit jours, je viendrai vous rapporter cet argent, faute duquel j'étais ce soir un homme perdu!...

Tandis qu'il parle, le donateur regarde machinalement, tout ému lui-même, le chiffre d'ordre du régiment saillant sur les boutons. Il ne pense pas à demander son nom à ce soldat qui se dit de son pays... D'ailleurs, une semblable précaution n'était pas du ton de l'entrevue, et, eût-il songé à la prendre, il eût craint d'offenser un coupable aussi repentant en forçant son incongnito. Il le laissa donc partir et alla reprendre son travail.

Huit jours, quinze jours, un mois, deux mois se passent et d'autres mois encore: pas de sergent-fourrier, pas de trois cents francs! Un jour, le chiffre du bouton revient à l'esprit de M. Ricard en même temps que le souvenir de l'entrevue. Il lui prend l'idée de s'informer de ce régiment.

Depuis plus de deux ans, il n'avait pas paru à Paris: M. Ricard avait été dupe d'un habile voleur.

— Ma foi! je n'ai pas regretté mon argent, disait-il, à propos de cette histoire. Ce gaillard, avec son désespoir, m'a donné de l'émotion pour plus de quinze louis.

BACHAUMONT.

PORTRAITS D'ENFANTS

I

Chacun de nous a dans la mémoire et dans le cœur toute une galerie de portraits d'enfants. Ces petites figures, rieuses ou sérieuses, fraîches ou pâles, naïves ou pensives, mais toujours mystérieuses... car l'enfance est le plus grand de tous les mystères, puisqu'elle est pleine d'avenir, et contient à l'état de germe tout ce qui éclora ou, hélas! avortera en nous... Ces petites figures, dis-je, ont passé ou posé devant nos yeux, comme une joie, comme une espérance, comme une consolation, comme une leçon.

Je voudrais aujourd'hui évoquer quelques-uns de ces souvenirs. Ce qui m'y encourage, c'est que chacun de ces portraits pourra nous offrir l'occasion d'aborder familièrement quelques problèmes d'éducation, ou de pénétrer dans quelques doux secrets de la vie de famille.

Le premier de mes héros est bien jeune. Il n'avait pas un an. J'ai pourtant dû beaucoup à cette chère petite créature. Ceux d'entre nous qui sont restés à Paris pendant le siège savent que les plus dures épreuves n'ont pas été le danger, la fatigue des gardes aux remparts, les privations matérielles, mais surtout les privations morales, c'est-à-dire l'absence de la femme et des enfants, la maison vide, la table à un seul couvert, et les longues soirées passées dans l'isolement. Eh bien, ce petit enfant d'un an reforma pour moi un centre de famille, voici comment. Sa mère l'ayant mis au monde quelques jours après l'investissement, il lui fut impossible de s'éloigner, et elle resta à Paris avec son nouveau-né et son mari. Pour échapper à la tristesse de ma solitude, j'offris aux parents de cet enfant, qui comptent parmi mes plus chers amis, de réunir mes modestes provisions de siège aux leurs, et d'aller dîner avec eux. Ils acceptèrent, et j'arrivais chaque jour à sept heures, transi de froid et tout assombri par les malheurs publics.

Hé bien, lorsqu'en entrant je voyais au coin du feu ce petit enfant sur les genoux de sa mère et éclairé par la clarté de la lampe de famille, il me semblait retrouver un chez moi, et mon noir chagrin se calmait. Il y a toujours, dans l'aspect de ce qui est innocent et pur, un certain charme apaisant. Mais dans les circonstances où nous nous trouvions, cet apaisement était presque une joie!

Jamais je n'ai rien vu de si aimable que ce visage. Dès que j'arrivais, il me souriait, on eût dit qu'il voulait me consoler. Avec ses regards tendres, ses lèvres roses et entr'ouvertes, ses petits cheveux châtain tout frisés, et sa tête qui s'avavançait affectueusement vers moi, il ressemblait à un Corrège. Il avait les yeux bruns de son père, mais tout baignés de la limpide clarté des yeux bleus de sa mère. Si douce était l'expression de sa figure, si douce était sa petite âme qu'au lieu de lui donner son nom de Marcel, je l'appelais toujours Abel. J'eus le bonheur de lui être utile un jour.

Nous touchions à la fin de novembre. Nos provisions s'épuisaient, l'enfant commençait à souffrir un peu des privations de la mère. Dès que le lait de la nourrice s'appauvrit, le nourrisson pâlit... et Marcel pâlisait. Un jour donc, je traversais la rue, une femme jeune encore sort vivement de sa boutique et vient à moi; je reconnais la bouchère de notre quartier:

— Monsieur, me dit cette femme tout émue, il faut que vous me permettiez de vous serrer la main. J'assistais, jeudi dernier, à votre conférence sur l'alimentation morale; je suis revenue toute ranimée. Cet homme-là m'a rendu le courage, ai-je dit à mon mari... c'est fini! je ne me plaindrai plus! Voilà ce que je vous dois, monsieur. Puis, tournant tout à coup à droite et à gauche un regard inquiet, comme lorsqu'on a peur d'être dénoncé, elle me dit tout bas:

— Voulez-vous un gigot?

Vous jugez si j'acceptai! Jamais droits d'auteur ne m'ont été si doux à toucher.

J'arrivai dans la soirée chez notre hôtesse, enveloppé dans mon manteau jusqu'au menton; puis l'ouvrant tout à coup, comme Almaguiva dans le *Barbier de Séville*, je brandis en l'air mon gigot cru..., qui fut salué d'un cri universel d'admiration, et, dès le lendemain, l'enfant avait repris, ce me semble, un peu plus de vivacité. Et ce bien-être se prolongea plusieurs jours!... Et j'eus ainsi le bonheur d'être pour quelque chose dans les sourires qui reflourissaient sur ses lèvres.

Après le siège vint la Commune: j'offris un asile dans notre petite maison de campagne au père, à la mère et à l'enfant; je pus leur rendre l'hospitalité qu'ils m'avaient donnée à Paris, hospitalité également utile pour nous et pour eux. Une partie de la maison était occupée par des officiers prussiens, et nous entendions, le soir et le matin, le bruit sourd de la canonnade des forts... Hé bien, quand l'angoisse nous saisissait trop violemment, quand ces bruits sinistres, et cette vue odieuse, nous faisaient trop mal, nous emmenions l'enfant au fond du bois, là où nous ne pouvions rien voir et rien entendre... nous l'asseyions au milieu des violettes qui commençaient à s'ouvrir et sous les arbres dont les bourgeons s'épanouissaient en petites feuilles, nous nous rangions autour de lui, comme dans les tableaux de Pérugin les fideles se penchent et s'agenouillent autour de la crèche, et le doux rayon de ses yeux souriants luisait dans nos âmes comme une clarté divine. A Paris, je l'appelais la *petite lumière du siège*; là, à la campagne, son regard nous consolait encore, nous rassurait encore...

Vous devinez le dénouement, vous vous apercevez que je dis: je l'appelais, il souriait, il était... Hélas! C'est qu'en effet tout cela n'est plus! Cette pauvre petite fleur brisée est-elle une victime de plus à ajouter à tout ce que nous a ravi cette horrible guerre? Les rigueurs du siège l'ont-elles atteint jusque dans le sein et dans les bras de sa mère? Je ne sais; mais bientôt un coup terrible l'a emporté presque subitement.

Il est bien rare que les enfants aussi jeunes aient une physiologie particulière; cet enfant d'un an en avait une, il était déjà quelqu'un; son regard me reste devant les yeux, comme le sillon lumineux que trace derrière elle une étoile filante en traversant le ciel. Il a laissé cette impression même chez des enfants. Quelque temps après sa mort, une petite fille de quatre ans, sa cousine, était assise un peu songeuse près de sa mère. Tout à coup, relevant la tête: « Dis donc, maman! il pousse maintenant des ailes à Marcel, n'est-ce pas! »

E. LEGOUVE.

LE CIRQUE AMÉRICAIN

Pendant que la plupart des théâtres se disposent à prendre de prudentes vacances, le Cirque américain poursuit avec un succès chaque soir renaissant le cours de ses représentations. M. Myers, à la vérité, ne néglige rien de ce qui peut attirer le public, et il est en cela merveilleusement servi par ses artistes, écuyers, gymnasiarques, clowns... et quadrupèdes!

Parmi les premiers brillent des sujets qui n'ont certainement de rivaux dans aucun autre cirque: les frères Wilson, par exemple. Rien de plus hardi, de plus original et de plus intéressant que les exercices de ces incomparables sauteurs aériens.

Quant aux chevaux et aux éléphants, ce sont les animaux les mieux appris qu'on puisse voir et ils font en conscience tout ce qui concerne leur état. Nous les recommandons particulièrement à l'attention de nos lecteurs.

Robert HYENNE.

PLANCHE G. N° 631 — DESCRIPTION, PAGE 263.



TOILETTE DE VISITE ET COSTUME D'ENFANT

Modèles de la maison Costadau (rue des Jeûneurs, 25 et 27).



1324

A. Leroy, impr. des Marse, 66.

Jules Duruy

M. Goubaud & Fils Fil^s Paris

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu 92

Coiffures de M^{me} Bréant-Castel, rue du Quatre Septembre 19.

Ceinture-Regente de M^{me} De Vertus Sœurs, r. Aubert 12 - Machines à coudre de

H. Seeling B^{is} Sebastopol 70, et r. Neuve des Petits Champs 97.

Entered at Stationer's Hall

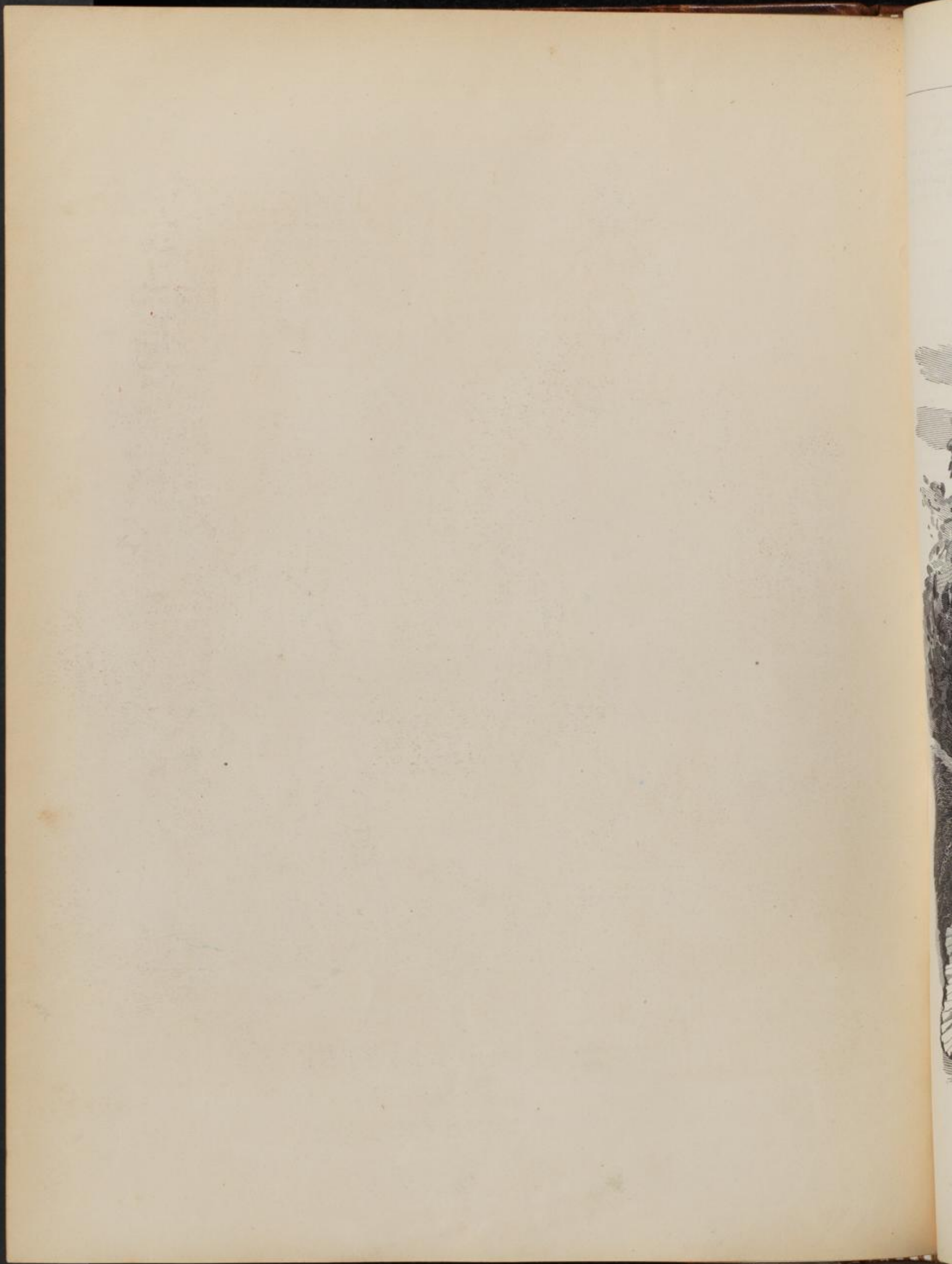


PLANCHE G. N° 632. — DESCRIPTION, PAGE 263.



TOILETTES DE VILLÉGIATURE

Modèles de M^{me} Bréant-Castel (rue du Quatre-Septembre, 19).

A DOUARNENEZ

(NOUVELLE. — SUITE.)

L'île du Lok, située au-dessous de celle de Penfret, n'a guère qu'une demi-lieue de tour; ce qui la distingue des autres Glénans, c'est qu'elle renferme un étang (d'où son nom) d'eau saumâtre de deux cents pas de long sur cent cinquante de large, étang au fond duquel une légende, perpétuée par les *Discrevellers* et les *Marvailherrs*, les conteurs, les rhapsodes bretons, place le palais enchanté d'une sorcière de la pire espèce, cent fois riche comme feu Crésus.

L'histoire de la Groac'h de l'île du Lok est très-populaire dans le Finistère; de Quimperlé à Morlaix, de Carhaix à Brest, chaque mère de famille est à même de la raconter à ses enfants, avec plus ou moins de variantes; mais tout le monde ne la connaissant pas, nous la résumerons ici pour nos lecteurs, d'après Émile Souvestre, un Breton bretonnant, qui a recueilli et traduit avec un soin particulier les meilleurs contes des *quatre évêchés* (1).

Il s'agit d'une servante et d'un garçon de ferme, promis l'un à l'autre dès le berceau, mais qui, faute de quelques écus, se voient forcés de reculer indéfiniment leurs épousailles.

« Si nous avions seulement de quoi acheter une petite vache et un pourceau maigre, disait Houarn (le garçon), je louerais à notre maître un morceau de terre, le curé nous marierait, et nous irions demeurer ensemble.

» Et sur ce, malgré les prières de sa promise, il s'en va à la recherche du pécule qu'il lui faut, et en entendant, par hasard, causer de la Groac'h, se rend bravement à l'île du Lok conduit par un batelier de la baie de la Forest.

» Il trouva sans peine l'étang placé au milieu de cette île et qui est entouré de gazons marins à fleurs roses. Comme il en faisait le tour, il aperçut, vers une des extrémités, à l'ombre d'une touffe de genêts, un canot couleur de mer qui flottait sur les eaux dormantes. Ce canot avait la forme d'un cygne endormi, la tête sous son aile.

» Houarn, qui n'avait jamais rien vu de pareil, s'approcha avec curiosité et entra dans la barque pour mieux la voir; mais à peine y eut-il mis le pied que le cygne eut l'air de s'éveiller; sa tête sortit de dessous ses plumes, ses larges pattes s'étendirent sur l'eau, et il s'éloigna brusquement du rivage.

» Le jeune homme poussa une exclamation d'effroi; mais le cygne avança plus vite vers le milieu de l'étang. Houarn voulut se jeter à la nage; alors l'oiseau enfonça son bec dans les eaux et plongea en l'entraînant avec lui.

» Le Léonard (Houarn), qui ne pouvait crier sans boire la mauvaise eau de l'étang, fut forcé de se taire, et parvint ainsi à la demeure de la Groac'h.

» C'était un palais de coquillage qui surpassait tout ce que l'on pouvait imaginer. On y arrivait par un escalier de cristal fait de telle manière que, lorsqu'on y posait le pied, chaque marche chantait comme un oiseau des bois! Tout autour on voyait d'immenses jardins où grandissaient des forêts de plantes marines et des pelouses d'algues vertes toutes parsemées de diamants au lieu de fleurs.

» La Groac'h était couchée dans la première salle, sur un lit d'or. Elle était habillée d'une toile vert de mer, fine et souple comme une vague; ses cheveux noirs, entremêlés de corail, tombaient jusqu'à ses pieds, et son visage blanc et rose ressemblait, pour l'éclat, à l'intérieur d'un coquillage.

» Houarn s'arrêta, tout ébloui de voir une créature si belle; mais la Groac'h se leva en souriant et s'avança vers lui.

» Sa démarche était si souple, qu'on eût dit un des flots blancs qui courent sur la mer. Elle salua le jeune Léonard.

» — Soyez le bienvenu, dit-elle en lui faisant signe d'entrer; il y a toujours place ici pour les étrangers et pour les beaux garçons.

» Le jeune homme rassuré entra.

» — Qui êtes-vous, d'où venez-vous et que cherchez-vous? ajouta la Groac'h.

» — On m'appelle Houarn, répondit le Léonard. Je viens de Lanillis, et je cherche de quoi acheter une petite vache et un pourceau maigre.

» — Eh bien! venez, Houarn, reprit la fée, et ne vous inquiétez plus de rien, car vous aurez tout ce qui pourra vous réjouir.

» Elle l'avait fait entrer dans une seconde salle tapissée de perles, où elle lui servit de huit espèces de vins dans huit gobelets d'argent sculptés. Houarn but d'abord des huit vins, puis il les trouva si bons qu'il en rebut huit fois de chacun, et, à chaque coup, il trouvait la Groac'h plus belle.

» Celle-ci l'encourageait en lui disant qu'il ne devait point avoir peur de la ruiner, puisque l'étang de l'île du Lok communiquait avec la mer et que toutes les richesses qu'engloutissaient les naufrages y étaient apportées par un courant magique.

» — Sur mon salut, dit Houarn que le vin avait rendu gai, je ne m'étonne plus si les gens de la côte parlent mal de vous; les personnes si riches ont toujours des jaloux; quant à moi, je ne demanderais que la moitié de votre fortune.

» — Vous l'aurez si vous voulez, Houarn, dit la fée.

» — Comment cela? demanda-t-il.

» — Je suis veuve de mon mari le Korandon, reprit-elle, et si vous me trouvez à votre gré, je deviendrai votre femme.

» Le Léonard fut tout saisi de ce qu'il entendait. Lui, se marier à la Groac'h qui lui semblait si belle, dont le palais était si riche, et qui avait de huit espèces de vins qu'elle laissait boire à discrétion!...

» Il avait, à la vérité, promis à Bellah de l'épouser; mais les hommes oublient facilement ces espèces de promesses: ils sont, pour cela, comme les femmes.

» Il répondit donc poliment à la fée qu'elle n'était pas faite pour qu'on la refusât, et qu'il y avait joie et honneur à devenir son mari.

» La Groac'h s'écria alors qu'elle voulait préparer, sur-le-champ, le repas de la *velladen* (1). Elle dressa une table qu'elle couvrit de tout ce que le Léonard connaissait de meilleur (entre beaucoup de choses qu'il ne connaissait pas); puis elle alla à un petit vivier qui était au fond du jardin, et elle se mit à appeler:

» — Hé! le procureur! Hé! le meunier! Hé! le tailleur! Hé! le chantre!

» Et, à chaque cri, on voyait accourir un poisson qu'elle mettait dans un filet d'acier.

» Lorsque le filet fut rempli, elle passa dans une pièce voisine et jeta tous les poissons dans une poêle d'or.

» Mais il sembla à Houarn qu'au milieu des pétilllements de la friture de petites voix chuchotaient.

» — Qui est-ce donc qui chuchote dans la poêle d'or, Groac'h? observa-t-il.

» — C'est le bois qui petille, dit-elle en attisant le feu.

» Un instant après, les petites voix recommencèrent à murmurer.

» — Qui est-ce donc qui murmure, Groac'h? demanda le jeune homme.

(1) Dol, Tréguier, Léon, Cornouailles.

(1) Le repas de nocce.

» — C'est la friture qui fond, répondit-elle en faisant sauter les poissons.

» Mais bientôt les petites voix crièrent plus fort.

» — Qui est-ce donc qui crie, Groac'h ? reprit Houarn.

» — C'est le grillon du foyer, répliqua la fée en chantant si haut que le Léonard n'entendit plus rien.

» Mais ce qui venait de se passer lui avait donné à réfléchir, et, comme il commençait à avoir peur, il commença à sentir des remords.

» — Jésus-Marie ! se dit-il, est-ce bien possible que j'aie oublié si vite Bellah pour une Groac'h qui doit être la fille du démon ? Avec cette femme-là, je n'oserai même pas faire mes prières du soir, et je suis sûr d'aller en enfer comme un langueyeur de porcs.

» Pendant qu'il se parlait ainsi, la fée avait apporté la friture, et elle le pressa de diner en lui disant qu'elle allait chercher pour lui douze nouvelles espèces de vivres.

» Houarn tira son couteau tout en soupirant, et voulut commencer à manger ; mais à peine la lame, qui détruisait les enchantements, eut-elle touché au plat d'or, que tous les poissons se dressèrent et redevinrent de petits hommes, portant chacun le costume de son état. Il y avait un procureur en rabat, un tailleur en bas violets, un meunier couleur de farine, un chantre en surplis, et tous criaient à la fois, en nageant dans la friture :

» — Houarn ! sauve-nous, si tu veux toi-même être sauvé !

» — Sainte Vierge ! quels sont ces petits hommes qui chantent dans le beurre ? s'écria le Léonard stupéfait.

» — Nous sommes des chrétiens comme toi, répondirent-ils ; nous étions venus aussi à l'île du Lok pour chercher fortune ; nous avons consenti à épouser la Groac'h, et, le lendemain du mariage elle a fait de nous ce qu'elle avait fait de nos prédécesseurs qui sont dans le grand vivier.

» — Quoi ! s'écria Houarn, une femme qui paraît si jeune est déjà la veuve de tous ces poissons !

» — Et tu seras bientôt dans le même état, exposé aussi à être frit et mangé par les nouveaux venus !

» Houarn fit un saut comme s'il se fût déjà senti dans la poêle d'or, et courut vers la porte, ne songeant qu'à s'échapper avant le retour de la Groac'h ; mais celle-ci, qui venait d'entrer, avait tout entendu. Elle jeta son filet d'acier sur le Léonard qui se transforma aussitôt en grenouille, et elle alla le porter dans le vivier où se trouvaient déjà ses autres maris. »

On le voit, l'aventure qu'allait tenter Stévan offrait d'effroyables dangers, car il était sûr d'avance d'être frit comme tous les audacieux qui l'avaient précédé, s'il ne parvenait à arracher à la Groac'h le filet d'acier dans lequel elle prenait ses maris, et à l'y enfermer jusqu'au jour du jugement dernier, transformée à son tour en crapaud.

Ce filet magique, elle le portait à sa ceinture, et il était difficile de le lui enlever autrement que par surprise. Pour cela, il fallait ne point se laisser séduire par les charmes trompeurs de la sorcière, ne point se laisser éblouir par ses richesses, ne point s'enivrer de ses vins.

Or Stévan s'était juré d'être froid comme marbre, de résister à toutes les séductions.

Quoiqu'il n'eût aucun talisman à sa disposition, il ne doutait pas de vaincre en agissant ainsi, persuadé que la tentation est l'arme la plus redoutable de Sa Majesté le diable.

Il était quatre heures quand il arriva au bord du fameux étang.

Mais il eut beau chercher, écarquiller ses yeux, il ne vit rien que des gazons marins, des touffes de genêts et de l'eau saumâtre.

Quant au canot couleur de mer, en forme de cygne, qui devait le transporter au palais de la fée, il n'y en avait pas plus que d'éléphants dans les landes de Cornouailles.

— Le cygne est sans doute chez la Groac'h, se dit le gars ; attendons-le.

Et il s'assit à l'ombre de la touffe de genêts qui marquait l'une des extrémités de l'étang.

A la nuit close, comme rien n'apparaissait, il se coucha sur l'herbe, la tête appuyée sur ses bras croisés, et s'endormit.

Le lendemain, le cygne ne se montrant pas plus que la veille, l'inquiétude l'envahit.

— Ho ! ho ! murmura-t-il, est-ce que les *Discrevellers* et les *Marvailherrs* auraient menti ? est-ce que la Groac'h de l'île du Lok ne serait qu'un mythe ?...

Il attendit vainement encore toute la journée, toute la soirée, toute la nuit suivante et jusqu'au dimanche.

Alors, ses provisions étant épuisées, il tenta un dernier effort, un effort suprême.

— Le cygne est peut-être mort, pensa-t-il ; dans ce cas, je pourrais me morfondre ici pendant mille ans ; cherchons seul le palais de la Groac'h ; aussi bien le temps me presse.

Et, se débarrassant de ses vêtements, il plongea et replongea dans l'étang où il ne trouva partout qu'un fond de vase et de hautes herbes aquatiques.

— Sainte Vierge ! s'écria-t-il après plusieurs heures de cet exercice et en s'affaissant sur le gazon marin, je suis perdu !...

A ce moment, le souvenir de Tinah revint plus vif à sa pensée, le désespoir le saisit, et il se mit à sangloter.

La réalité ne tarda pas à le ramener au calme, sinon à la tranquillité absolue.

— Il ne s'agit pas de pleurer, fit-il en se relevant résolument ; il s'agit de quitter cette île maudite, de retourner au plus vite sur le continent, et, en attendant, de trouver de quoi manger.

De quoi manger !... Là était le hic.

Heureusement Stévan savait se débrouiller.

L'île était couverte de pousses d'asperges, d'excellentes herbes, de bons champignons ; il cueillit un peu de tout cela et fit un souper à faire dresser les oreilles à une vache ou à un lapin.

Cet ordinaire alla bien pour une fois, même pour deux, voire pour trois ; mais, à la quatrième, le gars se prit à désirer follement un morceau de pain noir et une tranche de lard rance.

Son estomac se creusait, ses tempes battaient, il avait la fièvre de la faim.

Pourtant il lui fallut se contenter de ce régime frugal, auquel il ajouta un jour deux jeunes lapins et trois passereaux qu'il était parvenu à attraper et qu'il dut dévorer crus, n'ayant point de feu pour les faire rôtir. Par une fatalité cruelle, aucun pêcheur, aucun bâtiment ne passait devant l'île du Lok depuis qu'il y végétait.

Il y avait cinq semaines qu'il menait cette existence de sauvage, de ruminant, et déjà il commençait à croire qu'il mourrait abandonné aux Glénans, lorsqu'un matin, à l'est-sud-est du Lok, un caboteur de Douarnenez, un navire appartenant au poissonnier Matelinn, le père de Margaridd, qui revenait de Nantes et courait au plus près, tribord amures sous ses deux focs.

Casser une branche d'arbrisseau, attacher sa veste au bout, monter sur le rocher le plus élevé du bord de l'île, hélér le navire de toute la force de ses poumons, fut pour le pauvre naufragé l'affaire d'une minute.

Tout d'abord on ne le vit pas, on ne l'entendit pas ; mais, comme il est rare qu'un bâtiment passe près d'une terre sans que son équipage examine cette terre, à la fin un matelot le découvrit, et une barque vint le chercher.

— Ayol (1) !... soupira Stévan, pâle comme un mort, en posant le pied sur le pont du navire et en se laissant choir sur un paquet de câbles, près du grand mât.

(1) Exclamation familière en Bretagne.

Un verre de cognac, des soins empressés, un peu de nourriture, lui rendirent quelque force.

Dès qu'il put causer, on l'interrogea.

Il raconta son odyssee en rougissant.

— Encore un cadeau à saint Pierre! s'écrièrent en riant les matelots lorsqu'il eut fini, et comme si une rafale eût enlevé le suroît de l'un d'eux.

Stévan baissa le nez, car il sentait que son roman prenait une tournure peu héroïque; d'ailleurs l'équipage, qu'il connaissait, venait de lui rendre un trop grand service pour qu'il songeât à se fâcher. Il fit contre fortune bon cœur, avoua qu'il avait été sot d'ajouter foi à l'histoire de la Groach de l'île du Lok, accepta avec empressement le hamac que lui offrit le quartier-maître, vieux cheniqueur que son père avait employé pendant une dizaine d'années, et, comme il ne tenait plus sur ses jambes, alla se reposer.

Quand il se réveilla, après un somme réparateur et sempiternel, le navire entra dans le port de Douarnenez.

Armand DUBARRY.

(La suite au prochain numéro.)

TIGRE OU LION ?...

On vient de juger à Genève un procès qui n'agitera pas l'Europe, mais qui amusera certainement nos lecteurs. Il rappelle à la fois la comédie des *Plaideurs* et celles des *Ménages*. Voici les faits tels qu'ils se sont passés et sans le moindre enjolivement.

Un aubergiste de Villeneuve (canton de Vaud) avait deux chiens jumeaux qui venaient de naître. Il en vendit un au propriétaire de l'hôtel Byron, à Chillon (canton de Vaud), et le second à un cabaretier de Genève. C'étaient deux magnifiques bêtes de la race du Saint-Bernard, exactement pareils : pelage tigré, taches blanches sur le corps et à l'extrémité de la queue. L'un des frères avait reçu le nom de *Tigre*; l'autre, celui de *Lion*. Mais *Tigre* ou *Lion*, on ne sait lequel, était insupportable à l'hôtel Byron; il criait, hurlait toute la nuit et ne laissait pas dormir les voyageurs. Le propriétaire, assailli de plaintes, offrit sa bête à l'un de ses amis, fabricant de vermouth à Genève. La bête fut acceptée, et ce fut ainsi que *Tigre* et *Lion*, nés ensemble à Villeneuve, se retrouvèrent ensemble dans la cité de Calvin.

L'un et l'autre avaient des idées d'indépendance. Ils quittèrent leurs nouveaux maîtres à peu près en même temps, et l'un d'eux échappa, dit-on, à toutes les recherches. L'autre, retrouvé dans un quartier de la ville, fut ramené chez le fabricant de vermouth.

Les deux chiens, je le répète, se ressemblaient comme deux gouttes d'eau. On alla dire au cabaretier, qui pleurait le sien, que ce bel animal était retrouvé, qu'on l'avait vu à l'attache devant la cave où se débitait la liqueur piémontaise et que, par conséquent, il pourrait être revendiqué et reconquis. Il résulta de tout ceci de longues discussions d'abord, puis une accusation de vol; mais, comme les deux prétendants étaient l'un et l'autre de fort honnêtes citoyens, le juge d'instruction décida que la Cour d'assises n'aurait point à se mêler de ce prétendu délit. Le chien fut cependant mis en fourrière, et l'action criminelle ne fut plus qu'une affaire civile.

Les deux parties plaidaient devant le juge de paix. Chacun des plaideurs semblait avoir raison, avait un grand renom de probité, montrait une touchante affection pour sa bête, prouvait qu'il l'avait possédée et gardée, la décrivait avec une exactitude désespérante, amenait des témoins irrécusables qui tous confirmaient ces faits par des déclarations unanimes et avec l'autorité d'une parfaite conviction.

Que faire? Le juge de paix, M. Louis Vaucher, qui est un homme de beaucoup d'esprit, eut une idée digne du roi Salo-

mon : il ordonna la « comparution personnelle » du chien à l'audience. Il fut décidé qu'on placerait l'animal entre les deux hommes qui se le disputaient et qu'on observerait avec le plus grand soin ses mouvements et sa physionomie. Le chien ne pouvait, à moins de manquer à tous ses devoirs et de faire mentir tout le bien qu'on a dit de ses pareils, ne pas reconnaître et ne pas désigner son maître.

Tigre ou Lion fut donc cité, et je vous laisse à penser s'il y avait foule à l'audience. Les plaideurs, leurs témoins et leurs amis, la magistrature, le barreau de Genève, quantité de curieux affluaient au prétoire. On attendait avec anxiété le témoignage du quadrupède, et il y eut un frémissement dans l'assemblée lorsque le superbe animal, plus haut que la table où j'écris, fut amené. Il avait été mis en fourrière, comme je vous l'ai dit, et confié aux soins de M^{me} Michard. M^{me} Michard, femme accorte et vaillante, est spécialement chargée par le gouvernement de faire recueillir les chevaux morts et les chiens vagabonds. Aussi l'appelle-t-on officiellement : « M^{me} Michard, valet de ville. »

L'attente fut déçue. Le chien rendit suspectes toutes les traditions de sa race, toutes les légendes qui remplissent les poèmes et les romans étrangers. Arrivé devant le juge, il fit des caresses à tout le monde, alla d'un maître à l'autre, et de ceux-ci aux avocats, aux témoins des deux parties, même au greffier, qu'il n'avait jamais vu de sa vie, et qu'il combla de politesses comme s'il s'adressait à un ancien ami. Il répondit à ses deux noms, il aurait répondu à tous les noms du monde. Jamais chien si Philinte ne montra tant de complaisance banale pour tout le genre humain.

Il fallut suspendre l'audience et ajourner le jugement. Il y eut une nouvelle enquête, de nouvelles plaidoiries, et l'affaire, qui traînait depuis plusieurs mois, eût risqué de devenir éternelle comme les anciens procès savoyards. Par bonheur, un collier donna raison au vermouth contre le cabaret. Ce collier avait été mis au chien dès son arrivée à Genève, et cet ornement s'étant trouvé trop large, il fallut le rétrécir sur-le-champ. On s'était adressé à cet effet à un cordonnier qui avait fait ce travail à l'emporte-pièce. Le cordonnier a comparu avec son instrument, et l'emporte-pièce a emporté la balance. Le collier depuis lors n'ayant pas quitté le cou du chien (il y est encore), c'est le vermouth qui a pour lui le droit « et l'équité », comme disent nos gouvernants.

Il reste cependant un mystère. Le collier n'a-t-il jamais quitté le cou du chien? Une femme a déclaré qu'elle avait vu un jour le chien sans collier. Mais cette femme est morte. L'homme qu'elle a laissé veuf est venu le dire à l'audience, et il aurait ajouté (au moins on nous l'assure) que ce furent les dernières paroles de sa femme à son lit de mort. Ce témoignage a paru suspect. Il semble qu'au moment de quitter la vie on doit avoir de plus sérieuses préoccupations, et le vermouth, comme je vous l'ai dit, a eu gain de cause.

J. DES D.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 313.

TOILETTE DE JARDIN. — Costume en linon bleu et mousseline blanche. — La robe princesse, ouverte en carré devant, est en linon, avec traîne et volant plissé tout autour. — Tunique princesse en mousseline, ouverte sur toute la longueur du milieu du dos, et formant carré devant comme le corsage de la robe. Un volant de broderie à jour garnit tous les bords de ce vêtement, y compris la manche duchesse. Le bas de la tunique, coupé en carré devant, remonte, par des drapés, se fixe au milieu de la traîne où elle est fixée par un nœud de velours. Poche de broderie anglaise sur le côté, très-bas, avec nœuds de velours. — Chapeau *Bergère* en paille d'Italie, garni de velours noir, avec nœud de paille à bouts tombants posé en aigrette sur le côté.

G. N° 631.

TOILETTE DE VISITE. — 1. Costume en faille et grenadine noires, celle-ci à larges réseaux et filets argentés. — Jupou à traîne, garni devant d'un volant à gros plis, surmonté d'un bouillon et d'un coulissé. La traîne est ornée d'un volant semblable, dont la tête est formée par une ruche chicorée; une seconde traîne, qui tombe sur celle-ci à 30 cent. de distance, est encadrée d'une ruche pareille. — Tunique entourée d'une haute frange postillon, drapée et relevée d'un côté par une grappe de bouclettes de ruban; l'autre côté est soutenu par une poche gracieusement coulissée, avec encadrement de franges. — Cuirasse en grenadine, doublée de faille, avec manches de faille. Une ruche chicorée entoure le cou et suit le milieu des devants, tandis que le bord inférieur est terminé par une frange. Nœuds de ruban dans le haut et le bas du corsage; plissés à bords festonnés posés dans le bas des manches, et bracelet de ruban noué sur le dessus. — Lingerie en organdi festonné et plissé. — Chapeau *Baby* en gaze crème. Fond mou et passe ruchée à gros tuyaux, entourée de valenciennes coquillée et formant bavolet tombant. Feuillage de plusieurs tons et raisin noir entremêlé de roses variées.

2. Petite fille de trois ans. — Robe *Baby* en mohair écru, rayé de bleu pâle et rose groupés ensemble. Le devant est très-plat, le dos très-allongé, avec petite jupe plissée à plat. Une bande en biais, coupée par un plissé de faille bleue, dessine une basque devant jusqu'aux côtés, avec nœud de ruban bleu derrière. Même garniture autour du cou et au bas des manches. — Lingerie plate en toile. — Chapeau *Niçois* en mousseline blanche doublé de soie rose, garni sur le fond mou de nœuds de velours noir et de roses.

G. N° 632.

TOILETTES DE VILLÉGIATURE. — 1. Costume en fantaisie de laine unie et rayée, de couleur écru et havane. — Jupou à traîne, entouré d'un plissé surmonté de ruchés et d'un large bouillon. — Polonaise avec manches en uni et paletot sans manches, garnis tous deux de franges boule de couleur havane. La jupe de la polonaise, ouverte au milieu derrière, forme deux pointes qui sont entre-croisées et dont l'une est relevée sur le côté. Poche triangulaire avec de petits revers et des nœuds de ruban. — Lingerie plissée. — Chapeau rond en paille, à passe relevée d'un côté, où il est garni d'un bouillonné de gaze crème et de fleurs des champs; celles-ci passent à cheval sur le bord, traversent la calotte et se perdent sur le côté. Nœud de gaze placé derrière et barbe flottante.

2. Costume en zéphirine unie, de couleur gris tourterelle, à rayures lilas rosé. — Jupou sans traîne, entouré d'un volant plissé qui laisse le bord inférieur à découvert. — Polonaise bordée d'un rouleauté violet; elle est ouverte sur le côté; les deux parties sont croisées et celle de dessus est relevée en pouff par des nœuds de ruban. Les manches, en étoffe unie, sont terminées par des volants plissés, dont la tête est formée d'un bracelet de ruban, terminé par un nœud. — Lingerie plissée. — Les cheveux sont renfermés dans un filet en lacet de soie, de nuance assortie aux cheveux. — Chapeau rond en paillason, garni dessus d'un pouff de mousseline avec nœuds de velours. Des nœuds pareils ornent le dessous de la passe relevée derrière.

Description de la gravure coloriée n° 1324.

TOILETTES DE VILLE D'EAUX. — Toilette en gaze écru à rayures vert d'eau. — La jupe, en gaze unie, est ornée d'une quantité de tout petits volants bordés de taffetas vert d'eau. — La tunique, entourée d'un plissé, s'ouvre en formant cascade et est retenue par des nœuds de taffetas vert. — Corsage cuirasse ouvert en cœur. Les manches à mi-bras sont garnies de plissés. — Grand chapeau en paille norvégienne, relevé d'un côté par une touffe de ruban noir faisant pied à une longue plume blanche. Dessous, rose rouge et rose rose. — Gants de Saxe à dix boutons.

2. Costume en toile de soie à rayure gris sur gris. — La jupe est ornée d'un haut volant ayant un bouillonné pour tête. — La tunique, tout unie, est drapée artistement par une écharpe rouge qui passe sur le devant de

la toilette; une pochette rouge, s'échappant en dessous de la cuirasse, orne le côté gauche. — Cuirasse ajustée dont la basque forme un double pli derrière. Manches marquise avec brassard rouge. — Chapeau en paille anglaise; torsade de soie blanche venant former bavolet derrière d'où s'échappe un nœud de ruban rouge. Roses de mai mélangées de feuillage et de brins d'herbe garnissant tout le dessus du chapeau. Dessous, une torsade de faille rouge.

Description de la figurine coloriée L. N° 82.

Annexe de l'édition n° 3.

TOILETTE DE JEUNE FILLE. — Costume en mohair écru, rayé de marron et blanc, avec ornements de faille grise. — Jupou à traîne, entouré de volants taillés en biais, dont les bords sont garnis d'un double liséré gris et blanc avec un plissé. Il n'y a qu'un seul volant devant; la tête en est formée par une frange en mohair assortie aux couleurs de la robe et fixée par un double liséré. — Tunique princesse coupée en carré dans le haut, sur un montant de corsage en faille, avec encadrement de plissés. Manches de faille et parement de mohair garni de lisérés et de petits boutons. La tunique est ouverte à partir du milieu du tablier, et les bords, retournés sur eux-mêmes, forment un parement; celui-ci est recouvert de faille et garni de boutons boule en nacre. A partir des côtés, la tunique se détache en formant une traîne arrondie, entourée d'un double liséré et de franges; une bande de faille en relie le haut, avec nœuds assortis. Poche en biais au bas de la manche, formée de biais, de lisérés, de nœuds et garnie de boutons. — Lingerie en broderie à jour. — Chapeau assorti, à fond mou et passe en paille de riz, bordé et garni de faille grise, avec branches d'aubépine rose placées au sommet du chapeau et dans le bas derrière.

Description du modèle de chapeau GC. n° 8.

Substituée à la gravure n° 1324, pour celles de nos abonnées qui en ont fait la demande.

CAPOTE *Bettina*. — Chapeau de paille ondulée, de teinte bleuâtre. Passe relevée devant et petit bavolet derrière, avec doublure de soie blanche. Joli bandeau diadème composé d'un coquillé de crêpe lisse plissé et de fleurs variées: myosotis, fleurs de fraiser et marguerites. Ruban de gaze bleu pâle broché et plissés de crêpe lisse assujettis à ses bords, formant ensemble un coquillé sur le dessus du chapeau. Une guirlande de fleurs pareilles aux précédentes est placée derrière ce coquillé et retombe de chaque côté. Les mentonniers, composés des mêmes éléments, prennent pied sous le coquillé en question.

REVUE DES MAGASINS

Joindre la perfection de la forme à l'élégance du modèle, tout en observant les principes les plus stricts d'hygiène, telles sont les lois d'après lesquelles la *ceinture Régente* a été créée et a vécu jusqu'à nos jours. Et si le succès le plus complet n'a jamais cessé d'accueillir ce gracieux modèle, c'est que M^{mes} DE VERTUS sœurs, ne se sont jamais départies de leur première manière de faire.

En créant la *ceinture Régente*, ces dames ont opéré une véritable révolution dans l'ordre d'idées en cours à cette époque. Depuis lors, tout le monde est entré dans cette voie de progrès, et bien des imitations ont surgi dans le commerce. Mais aucun corset n'a pu reproduire cette précision de coupe, cette perfection de travail et cette grâce achevée qui font de la *ceinture Régente* un type introuvable ailleurs que dans la maison de M^{mes} de Vertus sœurs (rue Auber, 12).

Elle est très-recommandée par les médecins, cette gentille ceinture, et une frêle adolescente dont la taille n'est pas encore formée peut sans crainte la porter; elle trouvera en elle, un appui certain et bienfaisant pour la bonne direction à donner à son corps. Combien n'y a-t-il pas, de par le

monde, de pauvres petites dont la taille a dévié, faute de s'y être pris à temps!

La question du jupon est traitée de main de maître chez M^{mes} de Vertus; on trouve dans leur maison de nombreux modèles, parfaitement inédits, et dont elles possèdent seules la forme. La coupe, la façon et la tournure en sont exceptionnelles comme élégance et désinvolture charmante; ce sont les auxiliaires indispensables de la *ceinture Régente* dont ils complètent la grâce.

— Une visite chez M^{lle} Marie BATAILLON est toujours pour nous une bonne fortune; nous y puisons de précieux renseignements de modes d'abord, et puis nous y rencontrons des femmes charmantes et nous y voyons de délicieuses toilettes. Aussi, n'étant point égoïste, nous en faisons profiter nos lectrices.

Voici d'abord un gentil costume « courant », de fantaisie laine et soie grisaille. — Jupon à courte traine, tout plissé derrière, garni devant de trois écharpes; celles-ci, terminées par des effilés pomponnette, sont drapées et fixées sous les plis indiqués du jupon. — Habit à la française, formant gilet devant, avec petits goussets et boutons boulé en mohair assorti. Les pans, garnis de boutons semblables, sont réunis, au milieu du jupon, par un nœud de ruban. — Vêtement moitié mantelet, moitié visite, en même étoffe, avec franges semblables.

Citons également une délicieuse robe de bal destinée à une toute jeune fille. — Jupon de faille blanche à traine, entouré de bouillonnés et de ruchés en tulle blanc, avec tunique vaporeuse en tulle pareil, drapée par une écharpe en tulle sur laquelle court une guirlande-frange de marguerites des prés. — Le corsage, un bijou, est en faille, pointu devant et derrière, avec une sorte de plastron pour les deux milieux (dos et poitrine); ce plastron est formé de tulle plissé; draperie et ruches de tulle autour des épaules et formant la petite manche.

De tels modèles ne sont-ils pas mieux faits que toutes les recommandations pour engager nos lectrices à s'adresser à M^{lle} Marie BATAILLON (rue Thérèse, 5)?

— La prise de possession de la *Colonie des Indes* (rue de Rivoli, 114) par de nouveaux propriétaires vient de donner à cette maison une nouvelle impulsion de vitalité, qu'il est bon de signaler à nos lectrices. M. et M^{me} LEXON apportent avec eux l'élément jeune qui plaît à tous, l'intelligence et l'habitude des affaires, qui font réussir, et des principes de loyauté et de délicatesse bien arrêtés, qui inspirent une confiance absolue. Après une longue conversation avec eux, nous sommes sortie enchantée de leur manière de voir; aussi pensons-nous qu'il est impossible de mieux faire que de s'adresser à cette maison, tout nouvellement réorganisée, pour les acquisitions de foulard de quelque nature que ce soit.

Le système de la *Colonie des Indes* n'est pas de faire de la réclame à outrance; elle aime mieux dépenser moins d'argent et vendre moins cher. Toutefois, on ne la verra jamais annoncer à bas prix des étoffes qu'elle ne pourrait pas donner.

Les nouvelles collections de foulards de la *Colonie des Indes* sont extrêmement belles et variées; nous avons sous les yeux la série de leurs échantillons et nous avouons franchement notre embarras, car nous les trouvons tous beaux. Ces échantillons, du reste, chacun peut se les procurer; il suffit, pour cela, d'en faire la demande à la *Colonie des Indes*, qui les expédie franco.

Nous citerons cependant quelques spécimens parmi ces foulards: de délicieux imprimés à 6 fr. 50 le mètre sur 0,80 c. de largeur, et des unis dans toute la gamme des tons, depuis les plus douces nuances jusqu'aux plus vives, à 4 fr. 75. En combinant les deux, on peut établir de ravissants costumes. Des grisailles en surah à 8 fr. 50, où l'on trouve les éléments de polonaises, tuniques ou écharpes. Nous citerons aussi des surahs unis, qui remplacent avec avantage la flanelle de santé et qui pour cela sont extrêmement appréciés; on s'en sert pour gilets et chemises. Mais la merveille des merveilles, c'est le *Shang-Hai*, le foulard le plus magnifique que nous connaissons; c'est un quadrillé à la façon du chausson de lisière, en soie la plus brillante de Chine, et dans les nuances les plus idéales: bleu-ciel, crème, blanc d'argent (pour mariées), rose, havane, gris, etc. Payer une étoffe pareille 14 fr. 50 n'est pas trop cher et personne ne songera à regretter une acquisition de ce genre.

— En tête de tous les meubles que peut ambitionner une femme d'intérieur, une bonne mère de famille, il faut placer la machine à coudre, surtout celle qui porte le nom de *Wheeler et Wilson*.

Parmi les machines à coudre que nous connaissons nous plaçons la *Wheeler et Wilson* en première ligne, parce que c'est celle dont le mécanisme est le plus perfectionné; parce que son mouvement est facile et n'occasionne aucune fatigue; parce qu'elle fonctionne sans bruit; enfin, parce que c'est celle qui offre le plus de garanties de toutes sortes.

La machine *Wheeler et Wilson*, en effet, a obtenu à l'Exposition de 1867 la récompense la plus flatteuse qui ait été accordée à une machine à coudre. Le rapport du Jury à cette occasion est même chose à reproduire pour l'édification de qui nous lit. On verra, de cette façon, que nous n'exagérons rien.

« Le Jury de l'Exposition universelle de Paris de 1867, comme ceux de 1855 et 1862, considère la machine *Wheeler et Wilson* comme la plus simple; elle est construite suivant les règles de la bonne mécanique et dans les meilleures conditions... Ces machines, étant indépendantes des cames à rainures, sont légères et fonctionnent sans vibration et sans bruit. Il faut, du reste, que les fabricants soient bien sûrs de l'excellence de leurs produits, puisqu'ils garantissent leurs machines pendant cinq ans, non-seulement contre tout vice de construction, mais encore contre l'usure et tous frais de réparations. »

Ce sont ces motifs qui ont décidé le Jury de 1867 à accorder à la machine *Wheeler et Wilson* la seule médaille d'or, la plus haute récompense, et par cela même à la proclamer la meilleure de toutes, ce qui était déjà constaté par le premier prix de Londres en 1862.

S'adresser à M. HENRI SEELING, à Paris: boulevard Sébastopol, 70; boulevard Bonne-Nouvelle, 37, et rue Neuve-des-Petits-Champs, 97.

SPÉCIALITÉS

On ne saurait donner un meilleur conseil à toutes les personnes que celui d'employer le *Rowland's Macassar oil*, si elles veulent avoir une belle chevelure; ce produit, d'une composition extrêmement saine et soignée, toute végétale en un mot, doit être compté comme un des plus remarquables en son genre. Sa très-longue existence et les succès non interrompus qui l'ont accueilli aux quatre coins du monde suffiraient pour le prouver, s'il était besoin d'exciter la confiance à cet égard.

Londres est le siège natal et principal de l'*huile de Macassar*, et, en dépit du proverbe: « Nul n'est prophète en son pays, » ce produit y est si bien apprécié, qu'on l'a adopté pour les enfants de la famille royale. Ce haut patronage constitue le plus grand éloge qu'on en puisse faire.

Le *Rowland's Macassar oil* est en vente à Paris: chez Guerlain, rue de la Paix, 15; Hogg, rue Castiglione, 2; Roberts, place Vendôme, 23; Ch. Fay, rue de la Paix, 9, etc. On le trouve également chez tous les parfumeurs de France.

M. D'A.

SOMMAIRE DU 4^e NUMÉRO DE MAI 1876

TEXTE. — Modes, description des toilettes et renseignements divers, par M^{me} Mary d'AUBERVILLE. — Chronique mondaine, par BACHAUMONT. — Portraits d'enfants, par M. E. LEGOUVE. — Le Cirque américain, par M. Robert HYENNE. — *A Douarnenez*, nouvelle bretonne, par M. Armand DUBARRY. — Tigre ou Lion? par J. DES D. — Description des gravures. — Revue des magasins et renseignements divers.

ANNEXES. — Gravure n° 1324, dessin de M. Jules DAVID: toilettes de villes d'eau. — Modèle de chapeau GC. n° 8 (substitué sur demande à la gravure n° 1324): capote *Bettina*. — Figurine coloriée L. n° 82 (annexe spéciale à l'édition n° 3): toilette de jeune fille.

Dans le texte: P. n° 313, dessin de M. E. PRÉVAL: toilette de jardin. — G. n° 641, dessin de M. E. THIRION: modes et lingerie. — G. n° 631, dessin de M. E. PRÉVAL: toilette de visite et costume d'enfant. — G. n° 632, dessin de M. E. PRÉVAL: toilettes de villégiature.

ROUVENAT (☼) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS.
Paris, 62, rue d'Hauteville.

Ad. GOUBAUD et FILS, propriétaires-gérants.